DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/01/2025



Vote

A l'unanimité
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous préfecture de Cognac Le :

Le : Et Publication ou notification du :

L'an 2025, le 15 Janvier à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de Salles d'Angles s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur GÉRON Marcel, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 10/01/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 10/01/2025.

Présents : M. GÉRON Marcel, Maire, Mmes : BAURÉ-BOUTHOLEAU Corinne, BELLENGUEZ Régine, BONNORON Christine, MICHEL Céline, PARTAUD Ingrid, VARACHAUD Annie, MM : LACROIX-PERRIN Rodolphe, MERY Olivier, MOURGERE Géraud, RONDEAU Bernard Excusé(s) ayant donné procuration : Mme VAN LANDEGHEM Florence à Mme PARTAUD Ingrid, M. MOUGIN Brice à M. LACROIX-PERRIN Rodolphe

Absent(s): MM: BELLAVOINE Paul, LACROIX Hervé

A été nommé(e) secrétaire : Mme BAURÉ-BOUTHOLEAU Corinne

2025-01-01 – Plan de financement prévisionnel pour la création de 5 logements locatifs, chemin de Jette-Feu. ANNULE ET REMPLACE LA DELIB N°2024-10-02.

467 246, Vu la délibération n°2023-14-08 concernant l'achat d'un bâtiment cadastré C 240, et 468C, à Salles d'Angles, dans le but d'un projet de création de logements locatifs

de création <u>8</u> pour d'œuvre Maîtrise g 'n relative 2024-06-04 °∟ Vu la délibération logements locatifs;

Vu la délibération n°2024-10-01 concernant une demande de subventions

financement de plan <u>e</u> d'adopter Municipal Conseil an propose Maire prévisionnel suivant <u>e</u> Monsieur

DEPENSES	Montant HT	%
Travaux de réhabilitation		
Mission de maîtrise d'œuvre	76 308,75 €	8,21%
Travaux de réhabilitation	658 643,80 €	70,84%
Frais supplémentaires	30 000,00 €	3,23%
– Géomètre	1 900,000 €	0,20%
- Hottes cuisine	2 000,00	0,22%
 Rafraîchissement garages 	10 240,00	1,10%
- boîtes aux lettres	1 400,00	0,15%
– tranchées cour	3 960,00	0,43%
EDF compteurs	10 500,00	1,13%
Sous-total:	766 852,55 €	82,48%



Envoyé en préfecture le 17/01/2025

Reçu en préfecture le 17/01/2025

Publié le ID : 016-211603592-20250115-2025_01_01-DE

	100 000 00 6	47.040/	Publié le
Acquisition du bâtiment	160 000,00 €	17,21%	ID: 016-211603592-20250115-2025_01_01-DE
Frais de notaire	2 881,29 €	0,31%	
Intérêts de l'emprunt		0,00%	
Sous-total :	162 881,29 €	17,52%	
TOTAL DES DEPENSES	929 733,84 €	100,00%	
TEXT OF THE REST OF THE SECOND			
RESSOURCES			
Subventions	-		
Europe	0.00€	0,00%	
État	175 000,00 €	18,82%	
Région Nouvelle Aquitaine (PETR)	0,00€	0,00%	
Département Charente	0,00 €	0,00%	
Communauté d'Agglomération Grand	150 000,00 €	16,13%	
Cognac			
Sous-total :	325 000,00 €	34,96%	
Reste à charge de la commune	604 733,84 €	65,04%	
Emprunt	400 000,00 €	43,02%	
Fonds propres	204 733,84 €	22,02%	
Sous-total :	604 733,84 €	65,04%	-
TOTAL DES RESSOURCES	929 733,84 €	100,00%	-
			_

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ADOPTE le plan de financement prévisionnel proposé ci-dessus,
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant, à procéder à la demande de déblocage des Fonds, au fur et à mesure de l'avancée des travaux,
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 16/01/2025

Le Maire

Marcel GÉRON